

Ceci est une communication publicitaire
et n'a pas vocation à constituer un conseil en investissement.

Fonds à échéance : une solution pour bénéficier de rendements encore attractifs



Benjamin Le Roux
Analyste-Gestionnaire
Responsable du pôle
Aggregate/monétaire



Alexia Latorre
Analyste-Gestionnaire
Responsable du pôle
High Yield

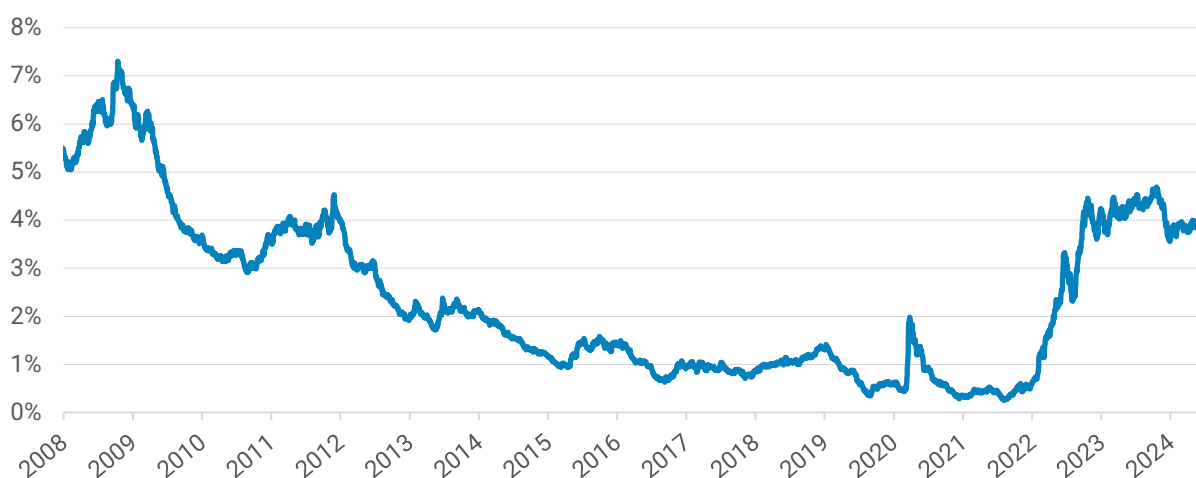
Contrairement aux attentes de la fin d'année 2023, les taux n'ont pas baissé sur les marchés obligataires au premier semestre 2024. Ils ont même progressé sur la plupart des échéances en raison d'une inflation persistante et de banques centrales prudentes.

Pour autant, la BCE et d'autres banques centrales d'Europe sont entrées dans un cycle d'assouplissement monétaire qui se traduira à terme par un retour des taux à un niveau plus bas. Dans ce contexte, il peut être intéressant de figer des rendements aux niveaux actuels via des fonds à échéance, pour continuer à bénéficier de retours sur investissement consistants au cours des années à venir.

Depuis deux ans, les stratégies à échéance ont gagné en popularité et en envergure. Comme leur nom l'indique, celles-ci permettent aux investisseurs de **capter le rendement d'un ensemble de titres obligataires en les conservant jusqu'à échéance**. Ces stratégies peuvent intégrer des titres du segment **High Yield** ou du marché **Investment Grade**, voire des émissions spécifiques du secteur bancaire, avec des **maturités de l'ordre de 3 à 5 ans**. À l'issue de la période retenue, l'investisseur récupère son capital augmenté des intérêts cumulés¹.

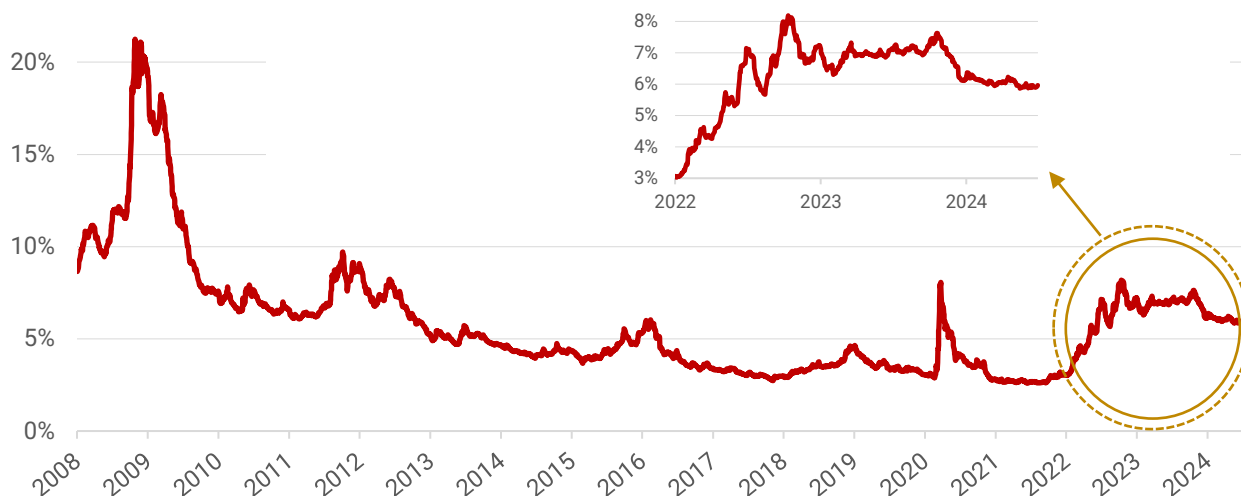
Dans un contexte où **les taux atteignent actuellement toujours près de 4% sur le segment Corporate Investment Grade européen et 6% sur le segment High Yield**, ces stratégies ont clairement retrouvé toute leur pertinence pour les investisseurs. Le chapitre des taux zéro, voire des taux négatifs, où le portage n'était pas rémunéré, a été refermé pour le moment, et ceci depuis 2022.

Rendement à maturité (Yield to Maturity) | Investment Grade Corporate Zone Euro (ER00 Index) :



Source : Bloomberg, au 30 juin 2024.

Rendement à maturité (Yield to Maturity) | High Yield Corporate Zone Euro hors CCC (HEAG Index) :



Source : Bloomberg, au 30 juin 2024.

¹ La récupération du capital et des intérêts dépend notamment du risque de défaut de l'émetteur.

Face à une stratégie obligataire classique, l'avantage de cette approche est de bénéficier d'une **bonne visibilité sur le niveau de rendement à l'issue du placement**. Le rendement actuariel des marchés obligataires (variable dans le temps), est ici transformé en une performance annuelle à l'échéance (fixe par nature), **à condition bien sûr de rester investi jusqu'à la date de maturité prévue et qu'il n'y ait pas de défaut dans le portefeuille²**.

D'un point de vue pratique, **la période de souscription des fonds à maturité est limitée dans le temps (généralement de 6 mois à 2 ans)**. Pendant cette période, les fonds collectés sont progressivement investis en fonction de l'allocation-cible déterminée en amont. Lorsque les souscriptions prennent fin, **l'allocation du fonds reste en théorie figée jusqu'à sa dissolution finale**. Les gestionnaires gardent néanmoins la main sur le portefeuille et peuvent réaliser d'éventuels arbitrages, par exemple pour retirer un émetteur en cas de risque spécifique. Cette capacité d'intervention est particulièrement intéressante sur le segment High Yield, où les entreprises sont plus sensibles à la conjoncture et donc davantage sujettes au risque de défaut.

Les fonds à échéance conservent une valorisation quotidienne des titres en portefeuille et disposent donc d'une valeur liquidative qui reste dépendante de l'évolution des taux du marché. On notera que cette valeur liquidative voit sa volatilité décroître au fur et à mesure de l'approche de la date d'échéance du fonds. En l'absence de défaut de la part d'un émetteur en portefeuille, elle s'approche progressivement du montant correspondant à la valeur d'origine des titres à laquelle s'ajoutent les intérêts cumulés au cours de la durée de vie du produit.

L'existence de cette valeur liquidative quotidienne permet aux investisseurs de sortir du fonds à tout moment avant sa date d'échéance tout en ayant bénéficié des coupons tombés durant la période de détention des parts. Attention toutefois : Il est fortement conseillé de rester investi jusqu'à la date d'échéance du fonds à maturité afin de pouvoir matérialiser le rendement sur lequel l'investisseur a investi. À titre d'exemple, une sortie prématurée dans un contexte de forte volatilité des marchés pourrait induire une performance en-deçà du rendement attendu.

Conclusion

L'intérêt des stratégies à échéance réside dans la visibilité qu'elles offrent en matière de rendement, couplé à des taux particulièrement attractifs actuellement. Ces stratégies permettent ainsi d'aller chercher des rendements plus élevés que ceux offerts par les comptes à terme, notamment en se tournant vers le segment High Yield, en contrepartie de risques plus élevés. Pour autant, prendre des risques n'est pas forcément nécessaire : **aux niveaux actuels, tous les segments de marché (Investment Grade, High Yield, Dettes financières, etc) semblent en capacité de surcompenser l'inflation des années à venir, et peuvent donc constituer des placements pertinents**.

² Les rendements ne sont pas garantis et dépendent des risques associés aux titres obligataires.

***Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à contacter
l'équipe commerciale de Lazard Frères Gestion***

Article rédigé en date du 9 juillet 2024. Communication publicitaire. Ce document n'a pas de valeur précontractuelle ou contractuelle. Il est remis à son destinataire à titre d'information. **Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les investissements dans des fonds à échéance comportent des risques, y compris la perte en capital.** Les analyses et/ou descriptions contenues dans ce document ne sauraient être interprétées comme des conseils ou recommandations de la part de Lazard Frères Gestion SAS. Ce document ne constitue ni une recommandation d'achat ou de vente, ni une incitation à l'investissement. Ce document est la propriété intellectuelle de Lazard Frères Gestion – S.A.S au capital de 14.487.500€ – 352 213 599 RCS Paris 25, RUE DE COURCELLES – 75008 PARIS. Numéro d'agrément AMF : GP-04000068.

#

A propos du groupe Lazard :

Fondée en 1848, **Lazard** est l'une des principales sociétés de conseil financier et de gestion d'actifs au monde, avec des activités en Amérique du Nord et du Sud, en Europe, au Moyen-Orient, en Asie et en Australie. Lazard offre ses conseils en matière de fusions et acquisitions, marchés de capitaux, restructuration/gestion du passif, géopolitique et autres questions stratégiques, ainsi que des solutions de gestion d'actifs et d'investissement aux institutions, aux entreprises, aux gouvernements, aux partenariats, aux family offices et aux particuliers fortunés. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.lazard.com.

Lazard Frères Gestion est la société de gestion d'actifs du groupe Lazard en France, spécialisée dans l'investissement dans les valeurs cotées. Elle bénéficie, pour accompagner ses clients, de tous les savoir-faire d'une grande maison de gestion adossée à un puissant groupe international. Pour plus d'informations sur Lazard Frères Gestion : www.lazardfreresgestion.fr.

**SUIVEZ
& PARTAGEZ**
l'actualité de Lazard Frères Gestion



Site Internet
www.lazardfreresgestion.fr



Blog
latribune.lazardfreresgestion.fr



X
[@LazardGestion](https://twitter.com/LazardGestion)



LinkedIn
Lazard Frères Gestion